L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 39 Saint-Boniface, le vendredi 11 janvier 1985



PORTRAIT

Rosa Therrien: un talent naturel

COMMENTAIRE

Les jeunes peuvent s'attaquer au chômage affirme Philippe Kleinschmit

L'accent

- Pur Hasard au Festival
- Lubomyr Melnyk au Foyer
- Crazy Charlie au théâtre



La prise de vue

- Falling in love avec Meryl Streep et Robert de Niro

À l'affiche

- Le spectacle de Marie-Lynn Hammond ouvre au Warehouse.

VOL 84-85

Guy Le Madec explique pourquoi c'est le moment idéal pour les JETS

En escale: l'ailier Perry Turnbull



Les jeunes peuvent s'attaquer au chômage

J'espère que l'Année internationale de la jeunesse sera aussi l'année où les autorités gouvernementales et financières commenceront à se sentir coupables du chômage excessif parmi les jeunes.

Car en ce moment, il existe plus d'un demi-million de chômeurs au pays qui ont moins de 25 ans.

Ceci correspond à un taux de chômage moyen pour cette catégorie de plus de 20%. (Je dis "moyen" car le taux est parfois le double et plus dans certains coins des Maritimes.)

Comme de raison, les autorités veulent bien paraître "responsables" sans pour autant être coupables lorsque les choses vont mal.

C'est pour cela qu'elles nous répètent que le chômage parmi les jeunes est la manifestation d'un problème "structurel". C'est une façon de dire que personne ni aucun groupe de gens influents n'aurait pu le provoquer, que si on vote pour le bon parti, on pourrait peut-être en atténuer les dégâts, mais qu'il faut quand même attendre que la source du problème disparaisse d'elle-même. Il n'est donc pas question de chercher des coupables.

Et puis, ajoute-t-on, c'est normal que le taux de chômage soit plus élevé parmi les jeunes que parmi les autres groupes, à cause de ce qu'on appelle le chômage frictionnel.

D'accord pour le chômage frictionnel.

La grande majorité des nouveaux arrivés sur le marché du travail provient naturellement du groupe de moins de 25 ans. Par conséquent, leur taux de chômage minimum sera toujours plus élevé que celui des autres catégories. De plus, les jeunes sont plus prêts à accepter et même à solliciter des emplois temporaires, ce qui veut dire qu'ils se trouvent en plus grande proportion entre deux emplois.

Bref, certains estiment que si ce n'était que pour ces deux facteurs frictionnels, le taux de chômage parmi les moins de 25 ans se situerait quand même entre 5% et 6%.

Il y a du vrai aussi dans l'argument structurel.

Côté demande d'emploi, de plus en plus de jeunes se déclarent à la recherche d'un emploi ou en ont déjà un.

Ceci est surtout vrai pour les jeunes femmes: en 1966, leur taux de participation au marché du travail était de 48.4%; depuis, ce taux a grimpé à 63%. Les femmes ayant plus de 25 ans participent aussi davantage au marché du travail, leur taux étant passé de 31% à 50%, et ceci met de la pression additionnelle sur les divers taux de chômage. Entre-temps, le taux de participation chez les hommes ayant moins de 25 ans a aussi augmenté, et ce de 5%.



Philippe Kleinschmit
professeur en sciences économiques

COMMENTAIRE

Le chômage technologique

Bref, si les taux de participation augmentent de toutes parts, ce n'est pas surprenant que le taux de chômage augmente un peu, quitte à redescendre plus tard.

Côté offre d'emploi, on veut nous faire croire que le problème structurel est plus grave. On parle de chômage technologique, ce qui veut dire que les jeunes n'ont pas la formation requise pour les débouchés les plus importants. Ou encore que les employeurs eux-mêmes ne savent pas très bien où ils se situent dans ce grand virage technologique de notre époque. Bon. Alors, d'accord aussi pour le chômage structurel.

Mais tout cela n'enlève rien au fait qu'on a reçu dernièrement une bonne dose de chômage cyclique ou conjoncturel, c'est-à-dire de **chômage qui aurait pu être évité.**

Avec sa politique très expérimentale de taux d'intérêt à des sommets exorbitants, la Banque du Canada a provoqué une récession qui a démarré en août 1981 pour n'atteindre son creux qu'en novembre 1982. Pendant cette période, il y a eu 549 000 pertes nettes d'emplois, dont 397 000 (72%) touchaient les jeunes.

Ceci a provoqué un bond de 8.2% dans leur taux de chômage. Le pire, c'est que tout ceci était parfaitement prévisible: les premières victimes d'une politique qui vise à restreindre la demande (taux d'intérêt élevés, coupures budgétaires, etc.) sont les jeunes, car ils ont moins d'ancienneté, d'expérience et de formation.

Et la reprise depuis novembre 1982 a été trop lente pour renverser la situation, même partiellement. Car les premiers mis à pied sont aussi les derniers à être réembauchés. Et bien que leur taux de participation ait baissé modestement (signe de découragement), le nombre de participants ne cesse d'augmenter. Résultat: le taux de chômage chez les jeunes reste coincé à 20%.

Verdict final: chômage frictionnel: 5% à 6%; chômage structurel: 6% à 7%; chômage cyclique, qui aurait pu être évité: 8%. Total: plus d'un demi-million de chômeurs ayant moins de 25 ans, dont au moins 200 000 qui sont les victimes directes de la myopie du pouvoir financier.

Évidemment, ce ne seront pas les gouverneurs de la Banque du Canada qui se déclareront coupables et prêts à recevoir pénitence ou, encore mieux, à dédommager de leurs poches les chômeurs; ni les élus et fonctionnaires des divers paliers de gouvernement, ceux qui dépensent tellement de fonds publics pour établir des politiques de stabilisation visant précisément à prévenir ce genre de chômage.

Non, il faudra plutôt que les jeunes du pays, qui sont toujours les premières victimes de l'incompétence d'en haut, **se constituent en lobby de taille** et leur fassent un peu la leçon. Car les responsables doivent être disciplinés. Est-ce trop espérer? C'est à voir. L'année 1985 est faite pour ça!

Des Français d'Orléans viendront cet été au Manitoba

M. le rédacteur en chef,

Régulièrement, si la Poste le veut bien, La LIBERTÉ tombe sur ma table, en compagnie d'un certain nombre d'autres organes de presse.

Un journal parmi d'autres? Sans doute, car dépouillé au même titre que la plupart. Mais, d'autre part, un hebdomadaire différent qu'il faut prendre le temps de parcourir d'un oeil un peu moins distrait. Parce que c'est un "ancêtre" que ni le temps, ni les difficultés n'ont réussi à abattre, et le représentant d'une Communauté que l'Histoire et bien des événements hostiles n'ont pas encore rangé au rang des ethnies disparues. La francophonie et son journal affirment donc une dualité pratiquement impossible à dissocier.

La francophonie manitobaine, ou pour aller plus loin, la francophonie hors Québec, réveille-t-elle encore quelques échos sur notre sol? Certainement très peu, ou alors sous forme de questions.

Il faut avoir tâté du doigt les aspects socio-culturels et les motivations de la vie française au Canada, et se plonger dans l'Histoire de l'Ouest pour finalement se demander si l'équilibre d'un pays ne réside pas avant tout dans la pluralité de ses composantes. Que la communauté française a été, par le passé, un élément important dans l'unité du pays, il n'y a pas lieu d'en douter.

Que pour l'avenir elle lui soit plus que jamais nécessaire, on peut aussi le présager.

Les francophones hors Québec en général, et en particulier du Manitoba, dont le dynamisme et la ténacité ne sont plus à démontrer se doivent donc de conserver une place qui leur revient de droit.

Même si les choses ne vont pas sans heurts intérieurs, même si, défiant toute logique, le mépris de l'Autre inspire des actes que la simple honnêteté intellectuelle réprouve, et risque de faire naître le doute, ce qui se fait au Manitoba en matière de langue et de culture s'avère, non seulement intéressant, mais aussi dans le sens de l'Histoire.

1985 sera d'ailleurs une année particulière, puisqu'elle verra la célébration du centième anniversaire de la mort de Louis Riel. Historiquement, on peut discuter sur ses activités publiques, sur sa stratégie développée pour atteindre ses buts. On ne peut pourtant lui ôter ses qualités altruistes, sa grande générosité et son parfait désintéressement. Comme tel, il a largement conquis le droit d'être reconnu comme symbole d'une communauté pouvant vivre comme elle l'entend.

C'est un peu pour ces raisons qu'un petit groupe d'Orléannais s'en ira passer, dans le cadre d'une découverte du Canada francophone, ou d'une redécouverte quelques jours, l'été prochain au Manitoba.

D'abord pour renouer avec les réalités de l'Ouest, mais aussi, et surtout, pour apporter un amical salut à ceux que nous connaissons déjà. Que ce soient des amis de longue date ou des personnes que nous ne connaissons que de nom pour les avoir rencontrées dans les pages de La LIBERTÉ, ils constituent avec les Belges, les Suisses, les Québécois ou les Africains, un peu de e tronc commun avec qui nous entretenons des relations allant bien au-delà de la simple curiosité culturelle. Au plaisir de retrouver des amis lointains s'ajoutera donc la satisfaction d'en apprendre un peu plus.

Par habitude sans doute, je me suis laissé entraîné un peu plus loin que prévu. Mais en ce début d'année, c'est de La LIBERTÉ dont je voulais vous parler.

Ce journal, qui est à peu près la seule fenêtre qui nous est ouverte sur le Manitoba. Je n'en ferai pas la critique, laissant ce soin à vos lecteurs plus proches, sinon pour reconnaître - je suis abonné depuis 1967 à peu près - une amélioration certaine dans la forme, l'esprit et le style.

Je sais que l'équipe d'animation et de réalisation n'a pas la tâche facile et qu'elle doit faire face à des problèmes souvent aigus, qu'ils soient financiers ou d'orientation. C'est tout à son honneur d'avoir maintenu et amélioré ce lien nécessaire dans un climat souvent difficile.

C'est pourquoi, je vous demande d'accepter tous nos voeux de réussite pour 1985, et pourquoi pas de bonheur. Souhaits auxquels vous voudrez bien associer vos lecteurs, sans qui La LIBERTÉ ne pourrait pas être.

Serge Vannier
Orléans
le 18 décembre 1984

Les prestations de la sécurité de la vieillesse ont été augmentées

La pension de Sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'Allocation au conjoint ont augmentés au mois de janvier en fonction de la hausse du coût de la vie. Voici les détails.

Le montant des chèques de pension de Sécurité de la vieillesse en janvier, février et mars, sera pleinement indexé en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Par conséquent, la pension de base de Sécurité de la vieillesse est passée de 272,17$ à 273,80$.

Le montant maximal du Supplément de revenu garanti, versé à une personne seule ou à une personne mariée dont le conjoint ne reçoit ni une pension, ni l'Allocation au conjoint était de 323,47$ en décembre et se trouve maintenant à 325,41$.

Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie qu'une personne, recevant la pension de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti maximal, disposera d'un montant mensuel de 599,21$.

On doit se rappeler que les personnes seules et les personnes mariées, dont un seul conjoint est pensionné et celles qui reçoivent l'Allocation au conjoint prolongée ont touché, en décembre, une augmentation de 25$. Cette hausse représente la seconde tranche de l'augmentation de 50$ approuvée par le Parlement le 28 juin dernier, la première ayant été versée en juillet 1984.

Le montant maximal du Supplément de revenu garanti, versé à chacun des conjoints d'un couple marié recevant tous deux la pension, est passé de 210,67$ à 211,93$. Si on ajoute cette somme à la pension de base, cela signifie que chaque conjoint pensionné recevant le Supplément de revenue garanti maximal touche un montant de 485,73$ soit 971,46$, au total, pour le couple.

Le Supplément de revenu garanti est versé aux prestataires de la pension de Sécurité de la vieillesse qui ne disposent par ailleurs que d'un revenu limité. Le montant du supplément varie en fonction du revenu de ces personnes.

Le montant maximal de l'Allocation au conjoint est passé de 482,84$ à 485,73$. Cette allocation correspond au total obtenu si l'on ajoute à la pension de base de Sécurité de la vieillesse la prestation maximale du Supplément de revenu garanti versé à une personne mariée. Elle est versée aux personnes âgées de 60 à 65 qui sont mariées à des prestataires de la pension de Sécurité de la vieillesse et qui satisfont à certaines conditions de résidence.

Un rappel important

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

N'oubliez pas non plus de signer vos commentaires, d'inclure votre numéro de téléphone et d'éviter les propos diffamatoires.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef (par intérim): Bernard BOCQUEL
Rédacteur: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Graphiste: Cyril PARENT
Secrétaire relationniste: Ginette PÉLOQUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba. R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

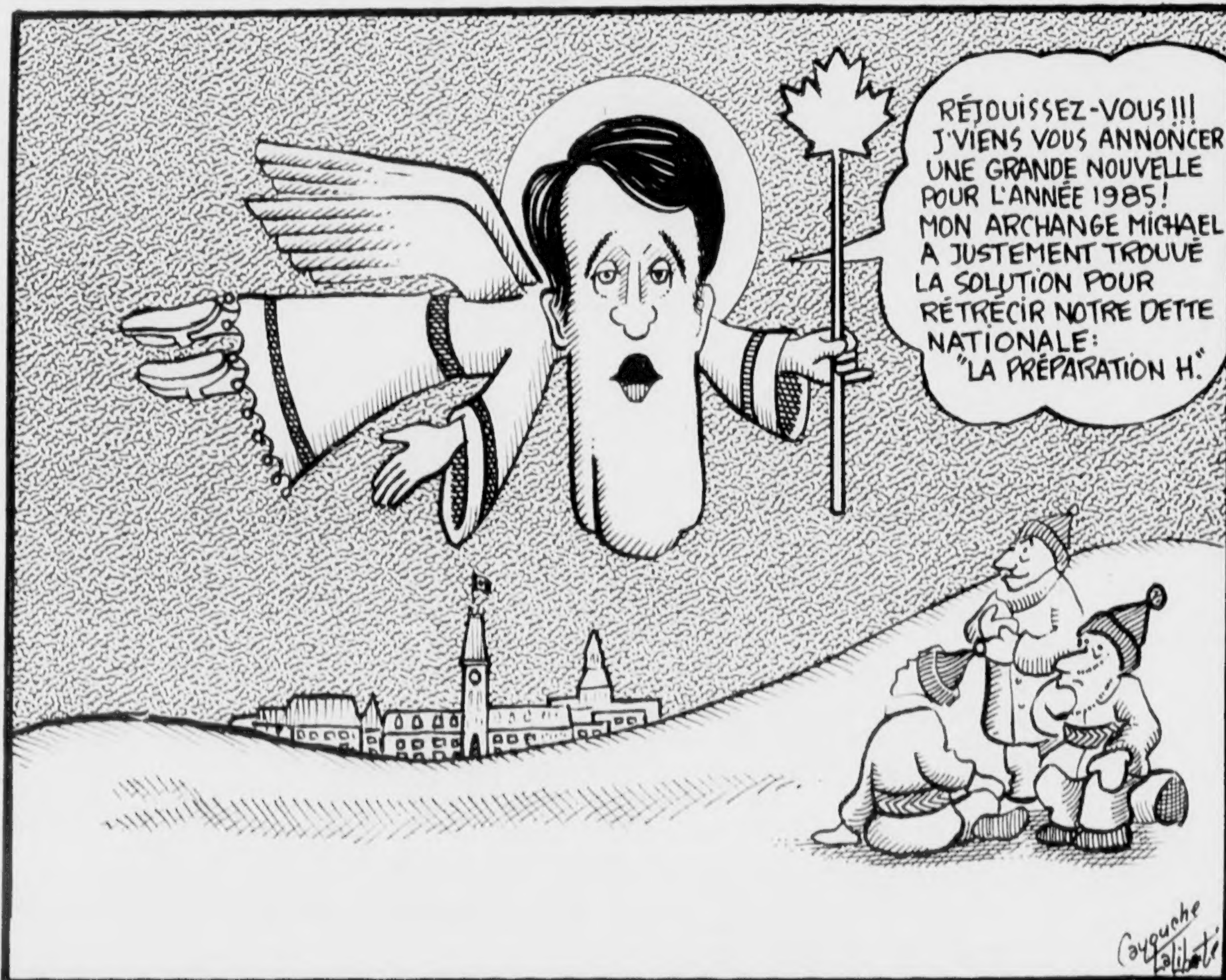
L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Des boissons réconfortantes pour les malaises hivernaux

Bien que le thé ait eu jadis la réputation de posséder des vertus curatives pour une foule de maux - des malaises infantiles aux migraines, il est maintenant apprécié pour ce qu'il est: une boisson savoureuse et relaxante.

Rien ne calme mieux un rhume ou un mal de gorge que du thé au citron. Il suffit d'y ajouter quelques gouttes de citron et du miel pour corser encore son exquise saveur.

Rien n'est plus réconfortant par une journée d'hiver, quand souffle la bise, que de se blottir dans un bon fauteuil et de déguster une tasse de thé, nature ou aromatisé au gingembre ou à l'anis ou l'une des boissons que nous vous suggérons; ou encore, pour changer, un consommé au boeuf regorgeant de bons légumes, qui vous fera oublier l'habituelle soupe au poulet.



Thé au rhum

Un peu de rhum dans du thé chaud... rien de tel pour se sentir mieux. Combiner une tasse de thé chaud, fraîchement infusé et une once (25 mL) de rhum. Ajouter du sucre au goût et une tranche de citron.

Consommé Julienne aux légumes

Le thé donne un arôme corsé à ce bouillon qui ne demande que quelques minutes de préparation.

1 morceau de 1 po (2.5 cm) de racine de gingembre fraîche
1 sachet de thé
1 tasse (250 mL) d'eau bouillante
½ petit navet blanc
2 carottes
3 tasses (750 mL) de bouillon de boeuf
2 oignons verts, coupés en morceaux de ½ po (1 cm)
¼ tasse (50 mL) de jus d'orange

Couper le gingembre en tranches ultra-fines. Verser l'eau bouillante sur ces tranches et le sachet de thé et laisser infuser 5 minutes avant de le retirer. Couper le navet et les carottes en fines lanières. Combiner le bouillon de boeuf et les légumes dans une casserole et laisser mijoter 4 ou 5 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tout juste tendres. Ajouter le thé et le jus d'orange et laisser cuire seulement pour bien chauffer. Servir immédiatement. Donne 4 à 6 portions.

Thé au gingembre

Le thé au gingembre était jadis prescrit pour soigner le rhume. Bien qu'on l'ait un peu oublié aujourd'hui, c'est un excellent tonique pour les maux de gorge, qui picote un peu les muqueuses enflammées, mais réconforte agréablement.

1 sachet de thé
4 fines tranches de racine de gingembre
1 tasse (250 mL) d'eau bouillante

Verser l'eau bouillante sur le sachet de thé et 2 tranches de gingembre dans une théière réchauffée. Laisser infuser 5 minutes. Passer dans une tasse et ajouter le reste du gingembre. Servir avec du miel. Donne une tasse.

Thé à la Russe

6 sachets de thé
6 tasses (1.5 L) d'eau bouillante
2 tasses (500 mL) de jus d'orange
½ tasse (125 mL) de miel
¼ tasse (50 mL) de jus de citron
6 clous de girofle entiers
Bâton de cannelle, fragmenté
Tranches d'orange

Verser l'eau bouillante sur les sachets de thé, laisser infuser 5 minutes avant de retirer les sachets. Entre temps, combiner le jus de citron, les clous de girofle et la cannelle dans une grande casserole. Porter le mélange à ébullition et laisser infuser 10 minutes. Ajouter le thé et faire chauffer sans bouillir. Servir dans des chopes chaudes avec des tranches d'orange. Donne 10 portions.

Thé fruité chaud

1 sachet de thé
1 tasse (250 mL) d'eau bouillante
1 tasse (250 mL) de jus d'ananas chaud
Quelques grains de cardamome
¼ c. à thé (1 mL) de jus de citron

Verser l'eau bouillante sur le sachet de thé et laisser infuser 5 minutes. Passer et ajouter le jus d'ananas, la cardamome et le jus de citron. Sucrer au goût. Garnir avec une tranche de citron. Donne 2 tasses (500 mL).

Thé à l'anis

Un thé aromatique à la subtile saveur de réglisse.

1 c. à thé (5 mL) de graines d'anis
1 tasse (250 mL) d'eau bouillante
1 tasse (250 mL) de thé chaud

Mettre les graines d'anis dans l'eau bouillante, couvrir et laisser infuser 10 minutes. Passer et ajouter au thé chaud fraîchement préparé. Servir immédiatement avec du lait, du sucre ou les deux si désiré. Donne 2 tasses (500 mL).



ASSEMBLÉE ANNUELLE

Comité des candidatures

Selon les règlements de la Société franco-manitobaine: 17.a) "Quarante-cinq (45) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration publiera dans La LIBERTÉ, ou tout autre journal désigné par le conseil d'administration, les postes à combler avec une description des tâches pour chacun des postes, et invitera les Franco-Manitobains à envoyer leur candidature au comité des candidatures".

Lors de l'Assemblée annuelle qui aura lieu le samedi 2 mars prochain à Saint-Boniface, les postes suivants seront à combler:

1. **Président/Présidente - (Mandat: 1 an)**
   - voit au bon fonctionnement de la Société; préside les réunions du conseil d'administration ou du conseil exécutif; agit comme porte-parole de la Société
2. **1er Vice-président/Vice-présidente - (Mandat: 2 ans)**
   - remplace le ou la président(e) en cas d'absence, et accepte les tâches désignées par le conseil d'administration ou le conseil exécutif
3. **Trois conseillers/conseillères - (Mandat: 2 ans)**
   - sont à la disposition du conseil d'administration
4. **Un conseiller/conseillère - (Mandat: 1 an)**
   - est à la disposition du conseil d'administration
5. **Un conseiller/conseillère jeunesse - (Mandat: 2 ans)**
   - représente les intérêts des jeunes Franco-Manitobains et assure une liaison entre la Société franco-manitobaine et le Conseil jeunesse provincial.

Le comité des candidatures devra soumettre au conseil d'administration une liste de candidat(e)s pour chaque poste et cette liste devra être publiée au moins quatorze (14) jours avant la date fixée pour l'assemblée annuelle, soit dans le journal La LIBERTÉ du 15 février 1985.

Tous les Franco-Manitobain(es), sont invité(e)s à faire parvenir leur avis de candidatures au comité des candidatures, case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, ou en communiquant avec le membre du comité des candidatures:

Roger Lafrenière	233-8901 (bureau)
Raynald Labossière	1-744-2421 (bureau) 1-744-2315 (résidence)
Ginette Péloquin	237-4823 (bureau) 257-5691 (résidence)
Jean-Yves Rochon	253-2681 (bureau) 253-4423 (résidence)
Gabriel Dufault	233-1533 (bureau) 885-3842 (résidence)

NOMINATION

La Société franco-manitobaine est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Ronald Gosselin au poste d'agent régional pour la région de la Rivière-Seine et de la Rivière-Rouge.

Monsieur Gosselin, natif de Saint-Malo, occupait le poste de coordonnateur de la Fédération des aînés franco-manitobains. Après plusieurs années d'enseignement dans la Division scolaire Rivière Seine, Monsieur Gosselin se joint à l'équipe de la SFM avec une connaissance approfondie des gens de la Seine et de la Rouge.

Le travail de l'agent régional consistera à promouvoir les initiatives d'organisation et la participation d'individus et de groupes locaux afin de leur permettre de s'engager dans le développement de leur communauté. L'agent agira comme personne-ressource auprès des groupes qui oeuvrent dans les différents secteurs de la communauté, entre autres, l'économie, les jeunes, la communication, etc.

Assemblée annuelle de la SFM
le 2 mars 1985

Un talent naturel

"Des fois je faisais deux copies de mes articles. Pour des occasions spéciales, comme des 25e anniversaires de mariage"

Il serait gênant de vouloir présenter Rosa Therrien. Et pour cause: cette femme à la voix toujours énergique, qui aura 88 ans le 14 janvier, écrit encore des articles sur des activités à l'Accueil colombien.

L'ancienne correspondante de La LIBERTÉ pour Lorette pendant 30 ans avoue quand même bien volontiers qu'elle reçoit un coup de main.

"Mes yeux faiblissent, alors il y a une personne qui a la gentillesse de taper les articles". S'il a fallu qu'elle reprenne du service comme correspondante, c'est parce que "personne ne voulait accepter" d'écrire sur des activités de l'Accueil colombien, le dernier-né des foyers pour personnes âgées à Saint-Boniface.

Comme bien souvent, c'est vraisemblablement la peur d'être sujet à des critiques qui rend des personnes hésitantes à signer des articles dans La LIBERTÉ. Un réflexe tout à fait normal.

Toutefois, la critique, ou plus exactement la peur d'être critiqué à tort, n'a jamais été un problème pour Rosa Therrien.

"J'ai commencé à écrire pour La LIBERTÉ en 1951. Mlle Maria Senez venait d'arrêter de correspondre et M. le curé Rodolphe Bélanger m'a demandé de prendre la relève. J'ai dit que j'étais pour essayer."

Puis elle ajoute, après un court instant de réflexion ponctué d'un petit rire: "C'est toujours de même, hein?"

"Moi, je ne m'occupais pas des critiques. Ça rentrait pas dans ma tête. J'avais un plan, je le suivais. Rien ne m'arrêtait. J'aimais beaucoup organiser et, surtout, réussir".

"Il devait peut-être y avoir des plaintes... Mais je ne les entendais pas. Peut-être que les gens critiquaient en arrière. Mais je ne le savais pas. De toute façon, ça ne m'aurait pas dérangé. Car j'avais mon but. Je les acceptais comme ils étaient. Et ils faisaient la même chose".

"Vous savez, j'accueillais bien les gens. J'étais très heureuse de leur aider. C'est peut-être parce que j'ai enseigné pendant 16 ans. Quand on enseigne, on doit avoir beaucoup de dévouement. En tout cas, les paroissiens étaient bien satisfaits des articles. Ils me trouvaient pour des décès. Je leur composais les nécrologies."

"J'écrivais le soir. Je n'avais pas de misère parce que je n'avais pas de difficulté à composer. Les paroissiens étaient satisfaits et les chefs de La LIBERTÉ me disaient que mes articles n'avaient pas besoin de correction. Tout marchait bien."



Pour lire, Rosa Therrien a besoin d'une lampe-loupe, installée dans la cuisine de son appartement à l'Accueil colombien. Comment occupte-t-elle ses journées? "En allant visiter des voisins malades", en participants à diverses activités, en parlant avec les locataires de l'étage. Un sujet de discussion qui revient régulièrement: "la vie des jeunes d'aujourd'hui. Ça nous affecte tous".

"Pour avoir des idées, je suivais les articles dans La LIBERTÉ. Je ne voulais pas manquer mon bateau. J'étais pas mal tenace. Quand j'entreprends quelque chose, je donne le meilleur de moi pour le succès de l'affaire."

Une nouvelle importante?

"J'avais beaucoup d'aide des gens et je savais ce que les paroissiens voulaient. Donc c'était bien"... Rosa Therrien marque une pause et ajoute, avec son petit rire: "Car il faut bien entreprendre des choses qui font du bon sens, hein?"

"Je ne mettais pas des choses qui n'intéressaient pas le monde. J'avais assez de jugement. Si une personne allait se promener chez son voisin, j'en parlais pas. Mais si quelqu'un venait de Vancouver, alors je l'écrivais".

Une politique que ne suivait pas la correspondante du Carillon News, à laquelle Rosa Therrien donnait un coup de main.

"Je ne veux pas faire de tort au Carillon News, mais des fois on y trouve des fêtes, des petits parties. Ça n'intéresse pas le monde. Dans La LIBERTÉ, je ne mettais que des choses importantes".

Et c'était quoi, une nouvelle importante? Rosa Therrien s'accorde un moment de réflexion... "Eh bien, il y avait ce qui se passait dans la Ligue des femmes catholiques. C'était nouveau, ça. Puis les naissances, les décès, les mariages. Les gens demandaient un petit rapport sur La LIBERTÉ pour dire ce qui se passait à leur mariage."

"Aussi, j'écrivais sur les pique-niques, les belles fêtes à l'église, les ordinations ("on n'en a pas eu beaucoup"), les concerts et les pièces de théâtre qui venaient d'en dehors, et même de la paroisse. Des sports, j'en parlais de temps en temps. Il n'y en avait pas autant que maintenant".

Vers la fin des années 70, la fondatrice de la Ligue des femmes catholiques, des Blés d'or, de la première association française de Parents et Maîtres a songé à se trouver une remplaçante.

La relève a été assurée par Lilliane Lansard, à laquelle Rosa Therrien donnait régulièrement un coup de main jusqu'à son départ de Lorette fin 83.

Quels talents sont nécessaires pour devenir correspondant(e)s? La réponse ne se fait pas attendre: "Il fait aimer la composition, aimer les gens, aimer faire plaisir. Ça doit ête naturel, je pense."

Il fallait aussi aimer le bénévolat. Est-il besoin de préciser que Rosa Therrien n'a jamais obtenu une cent pour ses articles? "La LIBERTÉ fournissait les timbres et les enveloppes".

Son meilleur souvenir? Une fois de plus, la résidente de l'Accueil colombien n'hésite pas: "C'est la satisfaction des gens. C'est d'être accepté par les gens. Quand j'écris sur l'Accueil, des personnes viennent me voir et me disent: on aime donc ça, Madame Therrien. Mettez-en d'autres!"

Quand a-t-elle l'intention de cesser sa correspondance? "Oh, j'écrirai jusqu'à temps que je trouve une remplaçante".

Bernard BOCQUEL

HOCKEY LNH

Avant les souffrances

C'est maintenant le moment idéal

C'est la débandade. Les Jets rencontrent sur leur route des problèmes climatiques. Le climat, l'ambiance dans la salle des joueurs, était très lourd après le match de dimanche dernier.

Pas un bruit. Il n'y avait pas de musique pop forte, pas de ricanements et même pas de conversation. Les joueurs ont substitué leurs bonsoirs chaleureux par quelques regards furtifs. Les visiteurs auraient pu croire que l'équipe était en deuil. Le seul décès pourtant était celui de la cohésion d'une équipe, qui avait vraiment porté ses fruits au début de la saison.



Guy Le Madec

VOL 84-85

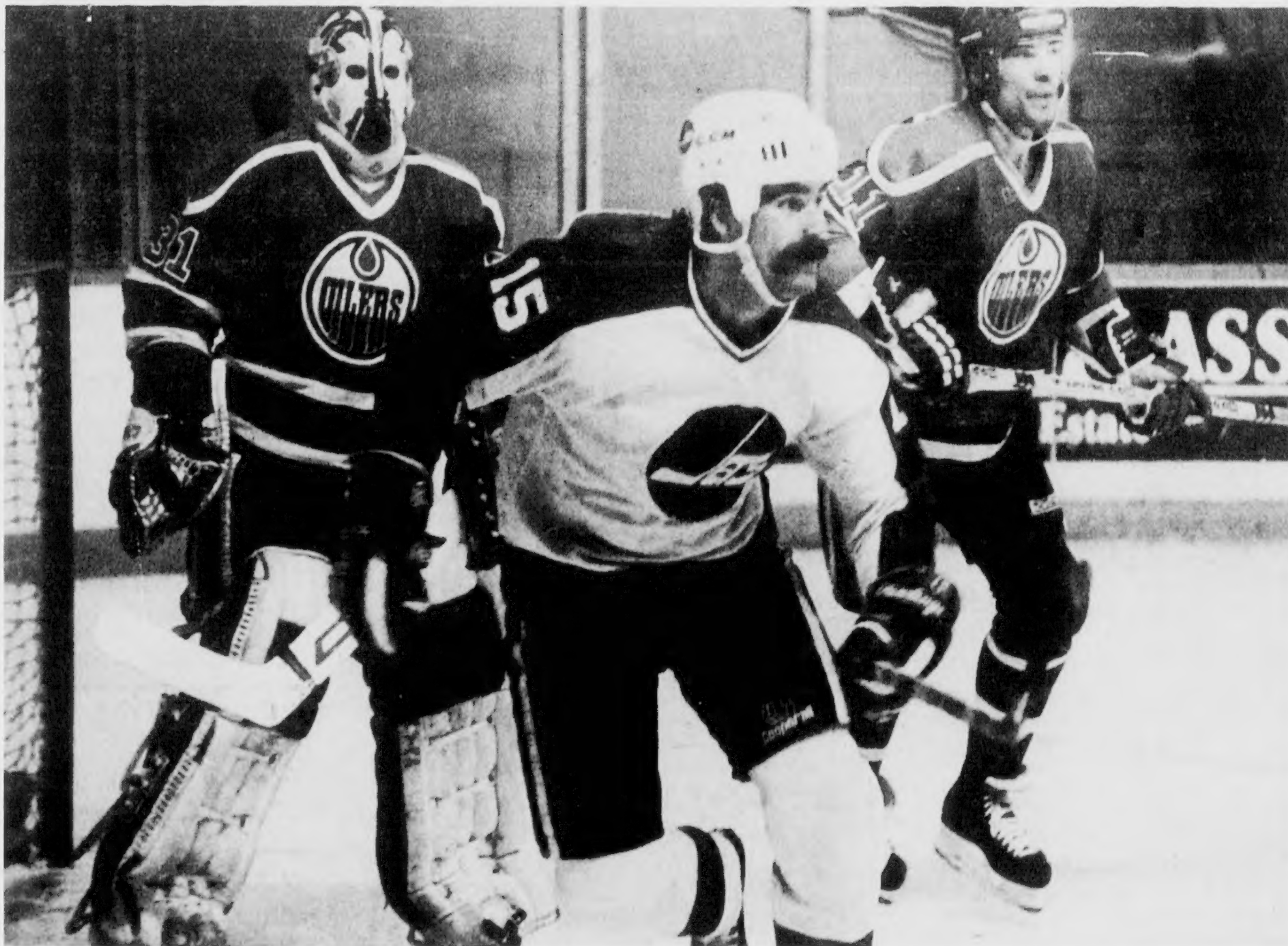


Photo par Francis Potié

La cohésion a fait place à la discorde, au doute et à l'incertitude.

Marc Behrend, après une dure soirée de travail, s'est assis sans rien dire. La seule chose qui l'a tiré de sa rêverie était la litanie de plaintes de Morris Lukowich. Ce dernier, depuis quelques joutes, claque violemment la porte du vestiaire. "Ce n'est pas la porte qui va se décrocher, c'est le mur entier que je vais bientôt faire écrouler... une année de frustrations..."

Lukowich, qui n'a pas beaucoup joué depuis le début de la saison, a demandé de se faire échanger au plus vite.

Il y a aussi l'incident Hawerchuk-McBain. Dale Hawerchuk a insulté son co-équipier en présence de journalistes. Il est possible que Andrew McBain ne joue pas à la hauteur de son talent, mais ça ne donne pas le droit à qui que ce soit de l'humilier. Dale Hawerchuk devrait se comporter un peu plus en gentleman s'il veut retenir le "C" sur son gilet. C'est un comportement complètement impropre pour un capitaine d'équipe.

Il y avait une exception à cette mauvaise humeur généralisée. Bobby Dollas affichait un beau sourire. Il était content d'avoir joué et de s'en être pas mal tiré.

Il faut l'applaudir parce qu'au moins il ne s'apitoye pas sur son sort comme Lukowich et McBain. Il a saisi la première occasion de se prouver et s'est mérité une place avec la formation locale.

Si les Jets veulent se tirer de leur déchéance, il va falloir de nouveaux visages, comme celui de Dollas. Puisque les ressources sont maigres à Sherbrooke comme dans les collèges américains et que les Jets possèdent à peine les éléments pour établir une nouvelle formule gagnante, John Ferguson se doit de faire un échange. S'il peut améliorer son équipe en se débarassant de quelques mécontents, ce serait un véritable chef-d'oeuvre.

Les Jets peuvent encore gagner avec l'équipe comme elle est constituée en ce moment. Barry Long pourrait trouver une formule gagnante. Mais le manque de profondeur ne laisse pas une très grande marge de manoeuvre. Et si l'incertitude et la discorde atteignaient des proportions épidémiques, la solution deviendra encore plus difficile à trouver.

Si John Ferguson veut faire des changements, c'est maintenant le moment idéal. Ferguson a sans doute entamé quelques discussions sur des échanges possibles avec ses homologues, réunis pour leur réunion annuelle. De plus, les nouveaux Jets pourront facilement s'adapter à une nouvelle équipe avant les éliminatoires.

La situation doit changer. Il n'y a rien de déshonorant dans la défaite. Mais si les Jets continuent leurs petits coups de théâtre, la réputation de l'équipe va souffrir.

En Escale...

Turnbull veut améliorer sa fiche

Il n'est pas facile d'aborder Perry Turnbull après une cuisante défaite comme celle de dimanche contre Edmonton. Il faut toutefois comprendre sa mauvaise humeur. "Ce n'est pas amusant de perdre."

Le gros ailier gauche n'a pas connu une saison très productive. Sa fiche de 7 buts et 4 passes ne lui rend toutefois pas justice. Il a en effet été blessé pour plus de trois semaines.

L'agressivité est le point fort de son jeu, bien qu'il ait connu trois saisons de trente buts à Saint-Louis. Turnbull affectionne le jeu rude. C'était d'ailleurs l'essentiel de son plan de jeu contre Edmonton.

L'ailier gauche possède certainement les attributs physiques pour réussir dans le circuit Nord-Américain. Ses 200 livres de muscles sont bien réparties sur un corps de 6 pieds 2 pouces.

Perry Turnbull connaît une certaine difficulté à marquer des buts dernièrement. "Je ne peux être content, je dois tenter une amélioration." Turnbull n'est pas le seul. Ce problème coincide avec le déclin de l'équipe. Laurie Boshman et Scott Arniel, ses compagnons de ligne, traversent aussi la même mauvaise passe.

Depuis le démembrement de ce trio, Turnbull s'est retrouvé au centre de temps à autre. "C'est une position que je connais bien. C'est seulement à ma dernière année de Junior qu'on m'a déplacé à l'aile gauche." Le natif de Bentley (Alberta) semble néanmoins préférer l'aile gauche, parce qu'il y a passé la plus grande partie de sa carrière professionnelle.



Perry Turnbull, après les défaites contre Edmonton: "Il faut retourner aux sources, recommencer à neuf."

Photo par Francis Potié

Turnbull ne s'est pas fixé d'objectif pour la saison, mais il laisse entendre que les succès de l'équipe lui tiennent à coeur. "Je veux être une partie intégrale d'une machine."

Puisqu'il semble que la machine soit tombée en panne, j'ai demandé à Perry Turnbull s'il avait une solution aux déboires des Jets: "Il faut retourner aux sources, aux bases, recommencer à neuf."

G. L.M.

Andy Corner est l'entraîneur-joueur des As de Sainte-Anne-des-Chênes

"Pas de victoires faciles cette année dans la Hanover-Taché"

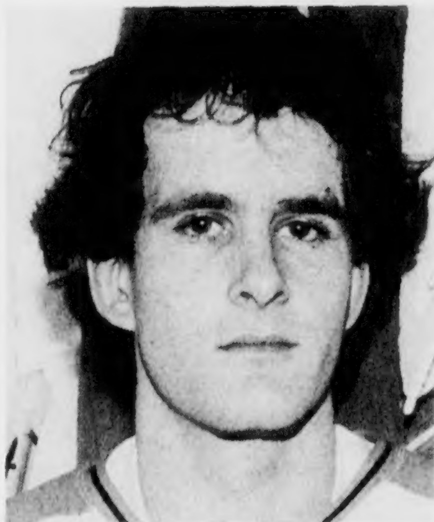
"Pour bien jouer au hockey, il faut avoir du fun!" soutient le nouvel entraîneur-joueur des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes, Andy Corner. On se serait plutôt attendu à ce que l'ancien de l'école St. John's Ravencourt et des Bisons de l'Université du Manitoba évoque l'importance de la discipline...

"Le but de pratiquer un loisir est d'avoir du plaisir, dit Andy Corner. Quand t'as du fun, tu travailles fort. Quand tu travailles fort, tu gagnes. Quand tu gagnes, t'as du fun. Et tout le monde est content!"

"Cette année, l'équipe des As a adopté une nouvelle attitude, dit-il. J'ai proposé une autre approche au jeu: ils ont décidé que ça pouvait marcher. Nous avons un groupe de personnes très motivées, qui s'entendent bien, et qui ont du fun ensemble."

"Le choix de l'entraîneur se fait conjointenent par le conseil exécutif de l'équipe et l'ensemble des joueurs. On m'a choisi pour mon expérience générale dans le hockey." Ce qui est surprenant, c'est que Andy Corner n'a que deux saisons à son crédit avec les As. Il a déjà laissé sa marque comme défenseur de calibre.

"Après les Bisons, je n'ai pas joué pendant cinq ans. Quand j'ai déménagé dans la région, je ne savais pas qu'il y avait une équipe à Sainte-Anne."



Andy Corner. "Tous les clubs ont amélioré plusieurs aspects de leur jeu."

"Nous avons perdu, cette année, un certain nombre de visages familiers, des joueurs de hockey aux talents supérieurs: Bob Lafrenière, Mat Mathews et Donald Smith. Mais il y a une relève: entre autres, Rich Perrin, Burt Ross et Pierre Desrosiers. Et nous avons un jeune centre, Denis Lajoie, qui s'est vraiment taillé une place dans l'équipe."

"Le premier objectif cette année est de canaliser notre fun et notre effort en vue de la coupe. J'ai senti depuis le début de la saison que les clubs que nous rencontrons se préparent psychologiquement à affronter la meilleure formation de la Hanover-Taché."

"Le niveau de jeu dans la ligue est exceptionnel. Au cours de ma première année, j'ai vu du hockey de très haut calibre. Dans ma 3e année, je vois que tous les clubs ont amélioré plusieurs aspects de leur jeu. La concurrence est intense, croit Andy Corner. Pas une équipe va pouvoir se sauver avec des victoires faciles."

Du talent supérieur

"Nous allons gagner, a dit le successeur de Jacques St-Vincent, en jouant dans la zone de l'adversaire, grâce à un échec avant très dur. Nous allons lancer la rondelle dans la zone offensive et la garder là. Nous voulons beaucoup de vitesse, beaucoup de contact physique, de la pression continuelle dans la zone de l'adversaire."

Les As ont remporté plus de coupe dans les derniers dix ans que toutes les autres équipes réunies. L'an dernier, ils ont toutefois baissé pavillon devant les Warriors de Saint-Malo.

Jean-Pierre DUBÉ

''Un vif débat a été provoqué.''

L'autopsie du 63e Parlement jeunesse

La France n'a aucune raison de s'inquiéter. Les îles Saint-Pierre et Miquelon ne tomberont pas dans les mains du gouvernement canadien. Même si le 63e Parlement jeunesse du Manitoba a proposé l'invasion de ce territoire de la mère-patrie!

''Nous n'aimons par parler des choses *motherhood* ou *apple pie*. L'objectif du Parlement jeunesse est de provoquer un vif débat'' explique Michael Osborne, bien connu dans le cercle des jeunes parlementaires.

La session annuelle, tenue durant cinq jours à la fin décembre, est demeurée fidèle à cet objectif. Du moins, si l'on en juge d'après les sujets abordés par les 100 participant(e)s venant de chaque coin de la province.

De quoi faire parler. Sur les seize propositions du gouvernement, celles du ministère des affaires extérieures s'avèrent un régal pour tout journaliste sensible au sensationnalisme.

Parler de reprendre les îles françaises à l'embouchure du Saint-Laurent rappelle bien la guerre inutile des Malouines. Mais la discussion ne s'est pas arrêtée là. On a aussi suggéré le retrait du Canada de l'Unesco. Et que tout aide aux pays en voie de développement touche le contrôle des naissances.

Bien entendu, les jeunes ont abordé les sujets ''stand-by'', comme le présente Michael Osborne: ''l'avortement, la peine capitale...''

''On a proposé de ramener la peine de mort pour tout meurtre au premier degré. Et aussi pour le viol commis une deuxième fois'', précise le secrétaire parlementaire du ministre d'État, Michael Osborne.

Un manque de sérieux... Toutefois, Ginette Péloquin, premier ministre du Parlement jeunesse de Saint-Boniface, qui aura lieu en mars, questionne plusieurs projets de loi discutés durant cette 63e session provinciale:



Une photo prise en 84 durant le premier Parlement jeunesse de Saint-Boniface. Comme le Parlement jeunesse du Manitoba, cette activité permet aux jeunes de connaître le mécanisme parlementaire.

''Ça a été décevant. À la veille de l'Année internationale de la jeunesse, c'est dommage que les projets manquaient de sérieux et de concret.''

Michael Osborne n'est pas d'accord. ''Le Parlement jeunesse ne prétend pas représenter l'opinion des jeunes. Notre but, c'est de débattre des sujets.''

Des macarons partout. Ce qui inquiète plutôt Michael Osborne, c'est la politique partisane, qui était en évidence cette fois.

''Chaque personne a sa propre orientation politique et elle est reflétée. Cette année, on a vu des macarons des jeunes Libéraux. Cela m'inquiète. Mais on ne peut pas vraiment arrêter ces gens.''

Il reste que l'ancien premier ministre du premier Parlement jeunesse de Saint-Boniface a trouvé cette session supérieure aux précédentes.

''D'abord, on était mieux organisé. Il y avait un ordinateur, une photocompeuse et deux machines à écrire électriques. Ce qui a permis d'avoir les choses sur papier à chaque jour. En plus, j'ai été impressionné par les nouveaux participants.''

Conservateur avec un petit ''c''. Michael Osborne observe aussi une évolution d'idéologies chez les jeunes. ''Depuis quelques années, les participants sont moins socialistes. Avant, le socialisme c'était un argument en soi. Aujourd'hui, ils sont plus pragmatiques, plus conservateurs (avec un petit 'c'). Ils sont moins arrêtés sur l'idéologie et pensent plus à ce qui va marcher.''

Un acteur dans le jeu. Guy Le Madec, qui a participé pour la première fois au Parlement jeunesse du Manitoba, a apprécié l'expérience.

''Le débat parlementaire, c'est une chose qu'on voit de loin. Surtout à la télévision. Là, j'avais la chance de devenir un acteur dans ce jeu politique. D'observateur passif, mais intéressé, je suis devenu un participant, un élément essentiel d'une Chambre.''

''L'autopsie de cette session, signale Michael Osborne, se fera dans une semaine par le cabinet de 21 membres. Et il y aura peut-être des choses intéressantes à annoncer après cela.''

Roland STRINGER



Michael Osborne. ''Les participants sont moins socialistes. Ils pensent plus à ce qui va marcher.''

Le marché du disque québécois ne suffit plus

Acceptons la réalité. Winnipeg, Ottawa, Saskatoon, les trois ensemble, arriveraient difficilement à remplir le nombril de Montréal.

Vivre de sa musique dans la langue de Vigneault ne peut se faire que dans la belle province. Du moins, cela a été l'avis de plusieurs durant les années 70: mettez de côté cette mentalité d'insulaire et allez faire carrière au Québec!

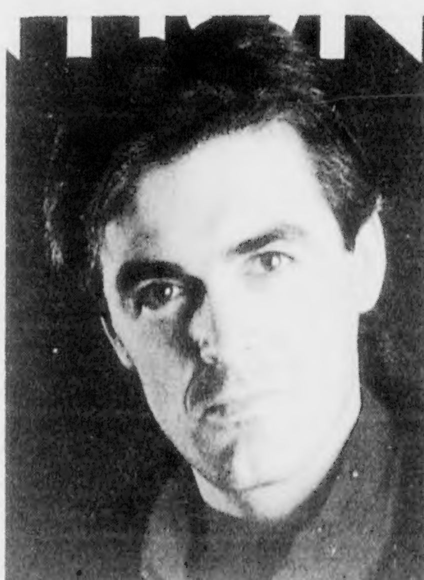
Réussir dans le pays de Charlebois, c'était la finalité. L'artiste franco-manitobain, franco-ontarien, acadien n'en demandait certes pas plus.

Aujourd'hui, le scénario semble avoir pris un tournant bouleversant. Le fou-man-chou de la Révolution tranquille habite Paris et les jeunes Québécois dansent plus que jamais à Boy George et Culture Club.

"Pour contrer l'invasion du disque étranger, qui décroche plus de disques or et platine au Canada que tous les artistes canadiens réunis, l'industrie du disque québécois n'a pas trouvé de réplique. La faiblesse des moyens, tributaire de l'étroitesse du marché, rend le disque québécois plus vulnérable à la concurrence internationale" écrivait récemment Denis Lavoie dans **La presse**.

D'après lui, l'artiste québécois a choisi, en l'occurrence, d'être moins nationaliste et de plus en plus anglophone.

Même les anciens de Beau Dommage, Pierre Bertrand, Michel Rivard et Marie-Michèle Desrosiers, n'ont pas réussi à atteindre, l'an dernier, les chiffres de ventes des microsillons qui les ont rendus célèbres dans la monopole canadienne.



Daniel Lavoie. Il compte sur le marché européen pour financer *Tension-Attention*.

Que dire? Il n'y a simplement pas la population au Québec pour rendre viable les investissements qu'exigent la production d'un disque en 1984.

Tension-Attention, de Daniel Lavoie, s'est mérité trois "félix" lors du gala de l'Adisq en 84. Pourtant, le natif de Dunrea, (Manitoba) compte sur le marché français pour financer ce dernier projet qui a nécessité un investissement d'environ 200 000$.

Le Franco-Ontarien Robert Paquette, qui lancera bientôt son sixième microsillon, n'en fait pas moins.

"Autant j'ai pu comprendre que l'Ontario était petit, autant que je réalise maintenant que le Québec est petit", a-t-il raconté à Marc Haentjens, de la revue **Liaison**.

"Ce n'est qu'une suite. Si on me disait: va vivre à Paris pendant trois ans, j'irais!"

La réalité a changé: Montréal est devenu un tremplin pour l'artiste canadien-français.

La finalité, c'est de percer sur le marché européen.

Roland STRINGER

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Planificateur de District

Ministere des Affaires indiennes et du Nord
North Battleford (Saskatchewan)

Nous avons besoin d'un planificateur qui participera a l'elaboration de plans fondes sur le milieu communautaire pour les gouvernements indiens. Le titulaire aidera a planifier des programmes d'ordre social, politique et economique dans les reserves. Il lui incombera aussi d'evaluer lesdits programmes.

Le titulaire possede un diplome en planification communautaire ou tout autre diplome connexe, outre de l'experience en planification communautaire.

Faire parvenir son curriculum vitae et (ou) demande d'emploi, en rappelant le numero de reference S-84-52-0289-0140 (W6F), a:
Doug Kenney
Commission de la Fonction publique du Canada
1010-1867 rue Hamilton
Regina, (Sask.) S4P 2C2
Telephone: (306) 359-5720
Apres les heures de bureau: (306) 359-5720
(TDD): (306) 359-6719

Date de clôture: 21 janvier 1985
Information is also available in English. Please call the above-mentioned officer.

La Fonction publique du Canada offre des chances egales d'emploi a tous — Canada



René Desaulniers chante pour Pur Hasard

On ne parle pas encore tellement du programme de spectacles qui marquera l'édition 85 du Festival du Voyageur. Mais si les dés tombent bien, un groupe risque d'impressionner...

Pur Hasard, sous la direction de **René Desaulniers**, montera sur les planches chaque soir durant le Festival au Moyen Portage. Un spectacle donc pour les jeunes. Pour les moins jeunes aussi, qui se rappellent bien des premières années au Festival du Voyageur.

"J'ai toujours aimé les **Louis Boys**. J'étais un de leurs **groupies**. Pour moi, quand j'étais plus jeune, le Festival c'était eux" se rappelle René Desaulniers, qui a eu l'idée de rassembler des musiciens pour faire danser les participants à la fête hivernale.

"Ça fait 4 ou 5 ans que je rêve de former un groupe pour le Festival. C'est quand même bien, mon rêve est accompli. On va essayer de faire notre mieux. On jouera de la musique moderne, traditionnelle et un peu de rock."

Comprenez bien, René Desaulniers et ses collègues (**Christian Delaquis, Suzanne Druwé, Denis Lemoine** et **Normand Robidoux**), ne donnent d'aucune façon l'impression que **Pur Hasard** sera bientôt à la tête du palmarès des postes de radio.

"On ne pense pas aller à Hollywood avec ça. D'abord le Festival, et on verra. Mais on devrait avoir du fun. Il faut comprendre qu'il n'y en a pas de nous, à l'exception peut-être de Christian Delaquis, qui a de l'expérience professionnelle."

N'empêche que le jeune groupe ne veut pas rater l'occasion pour remplacer le groupe défunt Les Louis Boys. "On va être prêt. Il faut. On n'a pas de choix. Il faudra répéter. On s'est engagé. C'est notre devoir de sortir avec un produit" soutient le fondateur du groupe.

C'est à la suite de différents spectacles au Foyer du Centre culturel franco-manitobain que le hasard a fait que ces cinq musiciens se rencontrent.

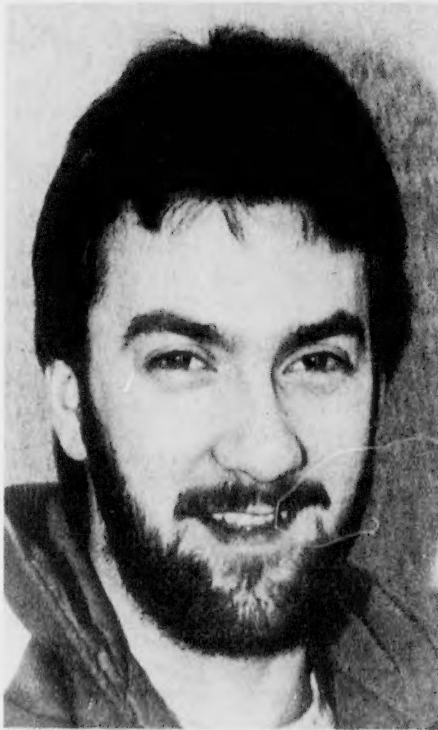
"Pourquoi pas? Faisons quelque chose!" a lancé René Desaulniers, qui interprètera avec Suzanne Druwé une trentaine de chansons qui formeront le répertoire de **Pur Hasard**.

En plus d'un spectacle quotidien au Moyen Portage, **Pur Hasard** sera à l'affiche au Rendez-vous le 17 février et au Canot les 18 et 23 février.

* * * * * * * * * * * * * * *

C'était en 1981 que les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface avait manifesté le besoin pour un café-théâtre qui encouragerait les jeunes artistes. Le projet n'a jamais vu le jour. Toutefois, peu de temps s'est écoulé avant l'ouverture du Foyer au Centre culturel franco-manitobain.

En 1985, les dirigeants du Centre culturel franco-manitobain ne regrettent sûrement pas la création d'un lieu de rencontres avec un service de boisson alcoolisée. Un véritable fourmillement de jeunes a été mis en évidence durant 84.



René Desaulniers. "On ne pense pas aller à Hollywood avec ça."

Pour **Martial Tougas**, responsable de la programmation au Foyer, la dernière année a ouvert les portes à deux groupes distincts: les jeunes et les communautés rurales.

"Depuis que le 100 Nons présente des spectacles au Foyer, on a vu qu'un lieu de ce genre avait sa place à Winnipeg. On a aussi vu que les communautés à l'extérieur de la ville s'intéressent au Foyer. Récemment, il y a eu une soirée de bière et saynètes par Lorette qui a très bien marché."

La priorité, explique Martial Tougas, est placée avant tout sous le signe de la relève: "C'est un endroit où on se sent à la maison. Mon impression, c'est que le Foyer est une porte qui s'ouvre sur la jeunesse."

"Je crois que le Centre, avec le Foyer, est devenu un peu plus européen. Quand je dis cela, je pense aux mouvements musicaux en Angleterre ou en France: c'était des gens qui se poignaient ensemble pour faire de la musique."

"Ce que j'aime aussi du Foyer, c'est que chacun a ses petits goûts. Il y en a qui aiment la voix de **Monique LaCoste** et d'autres le jazz de **Laurent Roy.** L'esprit d'avoir quelque chose de différent à chaque semaine, comme dans les paroisses d'autrefois, revient" estime Martial Tougas.

Côté technique, le Centre culturel franco-manitobain vient de remplacer les haut-parleurs du Foyer et annonce l'achat, dans les prochains temps, d'une machine de popcorn.

Le Foyer est ouvert du mardi au samedi à partir de 20h00 (le vendredi à 16h00).

* * * * * * * * * * * *

La musique de **Lubomyr Melnyk** vous dit de quoi? Si vous êtes un amateur de la musique de ce compositeur winnipégois, vous avez de la chance...

Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, le 16 janvier, Lubomyr Melnyk montera sur les planches. Avec le microsillon **Poslaniye** à son actif, ce chanteur-pianiste, qui joue de la musique "dans la même famille que **Terry Riley,** s'est aussi rendu en France. Où il a composé pour la compagnie de danse Kilina Cremona de Lyon et pour Roger Megun.

Voici ce qu'en dit Tom Johnson, de **The Village Voice** (New-York):

"Telles les ondes, à la surface de l'eau, la musique de Melnyk parcourt le clavier, dans les harmonies riches, avec parfois un fragment de mélodie... Melnyk mélange les tonalités avec précision."

* * * * * * * * * * * *

Billy est troublé: si seulement on savait quel conseil on donnerait à Dieu!

Le jeune aide-cuisinier Billy, dans **The Salvation of Crazy Charlie**, de **Arnold Mickelson**, ne comprend pas. Disons pas plus que les autres. Le fait qu'il soit handicapé mentalement sert peut-être de prétexte.

Dans le Nord-Ontario, surtout dans un camp d'hommes, la réponse aux problèmes de la vie est d'autant plus compliquée. Pour le "peasouper" Charlie Dubé, comme pour "l'enfant de chienne" Alec Macgregor.

"Il faut croire en quelque chose" iniste le vulnérable Billy, qui connaît si peu la vie. Le racisme, le divorce, l'alcoolisme, l'athéisme... Tout lui est étranger. Et particulièrement la mort.

Membre du Manitoba Association of Playwrights, Arnold Mickelson n'a pas raté l'occasion pour mettre en scène l'impuissance de l'homme devant son destin.

Le problème avec cette production repose au niveau de l'interprétation. Car il y a plus au théâtre que donner une réplique. Il faut savoir l'accueillir. Autrement dit, les comédiens ne semblent pas s'écouter.

L'exception: **Steven Weller**, dans le rôle de Billy Killups, qui maintient une intensité du début à la fin.

Le rôle du Québécois Charlie Dubé n'est pas inintéressant. On ressent certainement le minoritaire sans pays, perdu entre le ciel et l'enfer. Mais la direction artistique tend plutôt à capturer l'image caricaturelle du *frenchman* mineur. Dommage.

The Salvation of Crazy Charlie, une production Agassiz, mise en scène par Davena Turvey, se poursuit au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 13 janvier.

Roland STRINGER

La prise de vue

Falling in love: **tout craché de l'IBM**

Noël à New York. Quelle meilleure saison pour l'infidélité, la culpabilité, la banalité!

Falling in love, de Ulu Groshard, propose une esquisse de la vie conjugale en Amérique urbaine. Là où la famille prime, mais ne se présente certainement pas sous la forme d'un cadeau.

On a beau être riche, respecté et aimé Le divorce rôde souvent dans le voisinage.

Insignifiant? Cliché? Abusif? Ce texte, tout craché de l'IBM-PC junior, déçoit

Inévitable: Meryl Streep a finalement choisi un citron. Elle avait beau se donner avec autant de virtuosité que par le passé, ce texte n'aurait pas dû passer au grand écran

Robert De Niro à ses côtés rendait sans doute le projet attrayant. Mais même avec ces deux comédiens chevronnés, **Falling in love** sert une tourtière de Safeway's trop de conservants, pas d'épices et surtout sans ce petit goût de revenez-y qui a marqué **The French Lieutenant's Woman**, **Sophie's Choice** ou **The Deer Hunter**.

D'accord, De Niro et Streep font leur possible. Dieu merci. Car c'est tout ce qu'on peut apprecier d'un produit qui contribue peu au développement technique du septième art.

Un film à voir à la télévision seulement.

Au Cinéma Capitol, spectacle familial

En aparté. The Flamingo Kid, avec Matt Dillon, ressemble à une poule perdue à la plage Albert: loufoque mais devenant vite ennuyant

Placez plutôt la mise sur ce jeune comédien réputé dans un film qui se tourne présentement à Paris avec Gene Hackman **Target**, une réalisation de Arthur Penn

Un peu faible au box-office, **Cotton Club** demeure un des seuls produits pour Noël à ne pas perdre la face. Evidemment, Richard Gere, dans le rôle principal, joue avec autant de nuance qu'un plombier devenu pianiste

À voir, entre le 11 et 17 janvier au Cinéma 3: le film australien **Careful, he might hear you**.

Les amateurs de Yves Montand pourront se rendre le 13 janvier au Musée de l'homme et la nature pour **Le salaire de la peur**.

A la télévision (CBWFT), **Maria Chapdelaine**, réalisé par Gilles Carles, avec Carole Laure, pourra être vu le 16 janvier à 20h00

Roland STRINGER



Après *Sophie's choice* et plusieurs autres grands succès, Meryl Streep a finalement choisi un citron: *Falling in love*

A l'affiche

L'exposition "Un hommage à Georges Cesari" se poursuivra au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 15 février.

A la galerie 1.1.1. de l'Ecole d'art de l'Université du Manitoba, on pourra voir l'exposition "Peek and Poke" jusqu'au 30 janvier

- **Quiet in the land**, de Anne Chislette, sera represente au Manitoba Theatre Centre jusqu'au 26 janvier

Jeudi 10

Le Foyer du Centre culturel franco-manitobain présente **Le retour de Capitaine Bobino et les anges mobiles** du jeudi au samedi.

- Le spectacle bilingue **Beautiful deeds/De beaux gestes,** avec Marie-Lynn Hammond, débutera au théâtre Warehouse et sera à l'affiche jusqu'au 26 janvier.

Vendredi 11

Le film australien **Lonely Hearts** passera à l'écran de la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche

Dimanche 13

- Le comité Souts-Guides de Saint-Boniface tiendra un déjeuner aux crêpes dans le sous sol de la cathedrale entre 9h00 et 14h00

- Un petit déjeuner sera servi à l'Union nationale française entre 9h00 et 12h00 Un concours de belote suivra Contactez Gérard Desmarais (233-3466).

- Le film **Le salaire de la peur**, avec Yves Montand, pourra être vu au Musée de l'homme et la nature à 20h00

- **The shadow play**, de Alex Poruchnyk, produit par Shared Stage, sera présenté au Royal Albert Arms, à 20h00

Mardi 15

Plurielles présentera, au 210, rue Masson, à 19h30, une soirée d'echange sur la femme et le féminisme avec Roberta Ellis présidente du Conseil consultatif manitobain sur la situation de la femme

Saint-Malo

Du côté hockey: une résolution

Le souhait que formulent les Warriors pour 85 n'est pas un secret pour personne. Il s'agit, bien entendu, de "garder la coupe chez-nous."

Cette résolution n'est pas un fait accompli, car la concurrence parmi les équipes au sein de la H.T.H.L. se fait plus forte cette saison

Si les Warriors se disent sérieux dans cette affaire, ils devront garder les gants malgré les provocations intenses des As de Sainte-des-Chênes et de Gruntchal.

On rapporte que le jeu extrêmement dur aboutit trop souvent dans la boite à pénitence, voir même conduit à se faire exclure d'une prochaine partie

Revenue de Suède, le gérant Ed Roch aura sans doute des stratégies intéressantes capables d'injecter une formule dynamique faisant valoir les meilleurs atouts de chaque joueur

Depuis la première partie, la foule s'amène. Il suffit d'arriver quelques minutes en retard pour constater qu'on ne peut aisément stationner sa voiture. Tous les matchs sont durement joués.

Selon Marcel Collette, père de l'entraîneur et avide spectateur fournissant cinq fils à l'équipe, "... Landmark et Saint-Pierre seront à surveiller..." Contre les Canadiens de Saint-Pierre ce fut spécialement excitant et on a dû y mettre du surtemps pour gagner 8 à 7

A ce jour, les Warriors ont gagné 5 parties et perdu 3

Le vendredi 11 janvier à Saint-Malo, ce sera contre les Canadiens et, dimanche, à 14h30, à Ile-des-Chênes

Paulette GOSSELIN

Pour une tasse de riz inestimable

Les étudiants de l'École de Saint-Malo ont, comme tant d'autres, compris leur devoir vis-à-vis un peuple qui crève de faim.

Lorsque l'idée leur fut lancée d'échanger un dîner "hot dog" pour une tasse de riz, on n'en revenait pas. Les élèves s'exclamaient: "C'est pas croyable! On va mourir de faim! Moi, je n'aime pas le riz! J'vais me bourrer la face le soir avant..." Et quoi encore!

Toutefois, après une sensibilisation intense en collaboration avec l'abbé Nadeau et les professeurs, les jeunes ont envoyé un cadeau de 700$ aux Ethiopiens

Ce qui reste: une valeur morale acquise impossible à évaluer. Voilà pour le projet de l'Avent

Par ailleurs, notons que ça bouge aussi chez les Filles d'Isabelle. Dans le cadre des Fêtes, les activités n'ont pas manqué

Elles ont organisé la visite du Père Noel à l'ACDM, des chants au Chalet Malouin, des visites des malades, parties de cartes et bingos

Ile-des-Chênes

Calendrier

Soirée d'information sur le programme Vie familiale et Éducation sexuelle: le jeudi 17 janvier au gymnase de l'école Ile-des-Chênes School à 19h30



Afin de garnir leur coffre destiné à leurs oeuvres de charité, les Chevaliers de Colomb ont fait un tirage au Club Noret, le 31 décembre.

Le/la gagnant(e) avait le choix entre un Honda Tricat ou 2 000$

Sur la photo: Lionel Goulet (vendeur du billet chanceux), présente un chèque de 2000$ à Aurélie Chabot, de Marchand, en présence de Pierre Gosselin, le Grand chevalier

Saint-Claude

Un bilan de l'année qui vient de s'écouler

Si l'on fait le bilan des grands événements de l'année à Saint-Claude, la tornade du dimanche 8 juillet est, sans contredit, l'événement le plus marquant. Maisons de commerce, résidences, bâtiments de ferme ont été démolis.

La tornade n'a pas, cependant, réussi à écraser les ambitions des gens de Saint Claude. Au contraire, ils ont saisi l'occasion pour travailler ensemble, faire face au défi et aller de l'avant

En peu de temps, là où la destruction avait passé, les maisons de commerce étaient reconstruites et les mêmes services offerts au public

Les résidences qui avaient été détruites ont été remplacées par de nouvelles maisons qui ont ouvert leurs portes avant que l'année 84 ne soit close. Les frères de Rocquigny sont installés dans de nouvelles maisons

En plus de rénovations et reconstructions, Saint-Claude est encouragé par un développement à ses industries. Construit peu après la tornade, un nouveau magasin d'épiceries, produits laitiers et viande ouvrira bientôt ses portes. Ce supermarché Payfair sera géré par l'entreprise Del Ba dont les propriétaires sont Raymond Delaquis et Albert Bazin

C'est à l'automne 1984 que trois mouvements pour les jeunes ont pris leur essor. Il s'agit des Louveteaux, Jeannettes et Castors. Un total de 28 enfants y sont inscrits

Les personnes responsables de ces mouvements sont: Gilbert Hince, Raymond Dubourg, Louveteaux; Chantal et Marcelle Ricard, Jeannettes; Armelle Allec, Claudette Philippe, Castors

Enfin, on retiendra aussi de 1984 le décès de Marie Jobin, survenu le 21 décembre 1984. Elle était âgée de 105 ans et 9 mois

Née à Annonay Ardèche France Marie Jobin (Charreyron) est arrivée à Saint Claude en 1892 à l'âge de 13 ans.

Marie Jobin était la doyenne de la paroisse

Rose PHILIPPE



Marie Jobin la doyenne est décédée

Cours pour mères

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher.

Les deux (2) prochains cours seront donnés le 25 janvier et le 25 avril

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'un intérêt particulier pour les mères célibataires. Une assistante sociale de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" et une infirmière de la santé publique de Saint-Boniface/Saint-Vital feront la présentation des cours et services d'économie familiale

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 945-8966

Sainte-Agathe

Les résultats du tournoi de hockey mineur

Le comité local du hockey mineur a organisé un tournoi Tom Thumbs et Pee Wee à l'arène de Sainte-Agathe la fin de semaine des 28, 29 et 30 décembre, afin d'occuper les jeunes de 9 à 12 ans de la région et des environs durant leur congé de Noël.

Les résultats des équipes Tom Thumbs, pour jeunes de 9 à 10 ans, qui entraient en compétition étaient comme suit: Domain a défait Glenlea et Saint-Pierre remporta la victoire contre Sainte-Agathe et Saint-Adolphe contre Saint-Jean-Baptiste. Dans les parties éliminatoires, Sainte-Agathe a vaincu Glenlea, Domain l'emporta contre Saint-Pierre. Dans les finales, Saint-Jean-Baptiste a défait Sainte-Agathe 8 à 2 dans la division B, Domain remporta la victoire sur Saint-Adolphe dans la division A.

Les résultats des équipes Pee-Wee, pour les jeunes de 11 à 12 ans qui ont participé au tournoi: Niverville a vaincu Saint-Norbert, Saint-Pierre gagna contre Glenlea, et Sainte-Agathe contre Saint-Malo, Niakwa a battu Saint-Vital

Dans les parties éliminatoires, Glenlea l'emporta sur Saint-Vital, Saint-Malo gagna contre Saint-Norbert et Saint-Pierre contre Niakwa, Niverville a défait Sainte-Agathe Dans les finales, Glenlea est sorti vainqueurs sur Saint-Malo 8 à 2 dans la division B, Saint-Pierre remporta la victoire sur Niverville dans la division A

Thérèse DUMESNIL



Saint-Adolphe

Les gagnant(e)s du concours des Chevaliers de Colomb



Les jeunes ayant gagné au concours.

Pour la fête de Noël, les Chevaliers de Colomb avaient lancé un concours de dessin sur le thème "Gardons le Christ dans Noël".

Les élèves de l'école ont bien participé Voici les résultats

Gagnants du groupe des moins de 8 ans Lisa Braun, 25,00$; Heather Pernisie, 15,00$; David Boisjoli, 10,00$

9 et 10 ans: Shelley Lagassé, 25,00$, Joann Perron, 15,00$; Daniel Boisjoli, 10,00$, 11 et 12 ans: Renée Neufeld 25,00$; Paul Perron, 15,00$; Craig Gumieny, 10,00$

Les dessins de ces gagnants sont maintenant dans le concours provincial

Denise HANCOX
Edmée LE GAL

Calendrier

Le 14 janvier: Réunion de parents à 19h30 à la salle polyvalente. Sujet: Le programme d'hygiene

Le 15 janvier Réunion mensuelle de la LFC à 20h00, précédée de la célébration eucharistique à 19h30. Toutes les dames de langue française sont les bienvenues

Le Bonspiel des hommes, débute le 31 janvier. Si vous êtes intéressés, demandez Sim Soucy au 883-2387







Ils sont là, au grand complet: les gagnants du tournoi de hockey

JAMAÏQUE

Bonjour mon ami!

Je continue mon grand voyage autour du monde! Mets ton grand chapeau de paille et viens te chauffer avec moi en JAMAÏQUE.

Ne crois-tu pas que ces gens sont chanceux d'être près de la plage chaude au mois de janvier?

Bicolo

JAMAÏQUE vient du mot indien Xaimaca qui veut dire: Ile des Sources. En effet, la Jamaïque est une petite île non loin de Cuba et de Haïti.



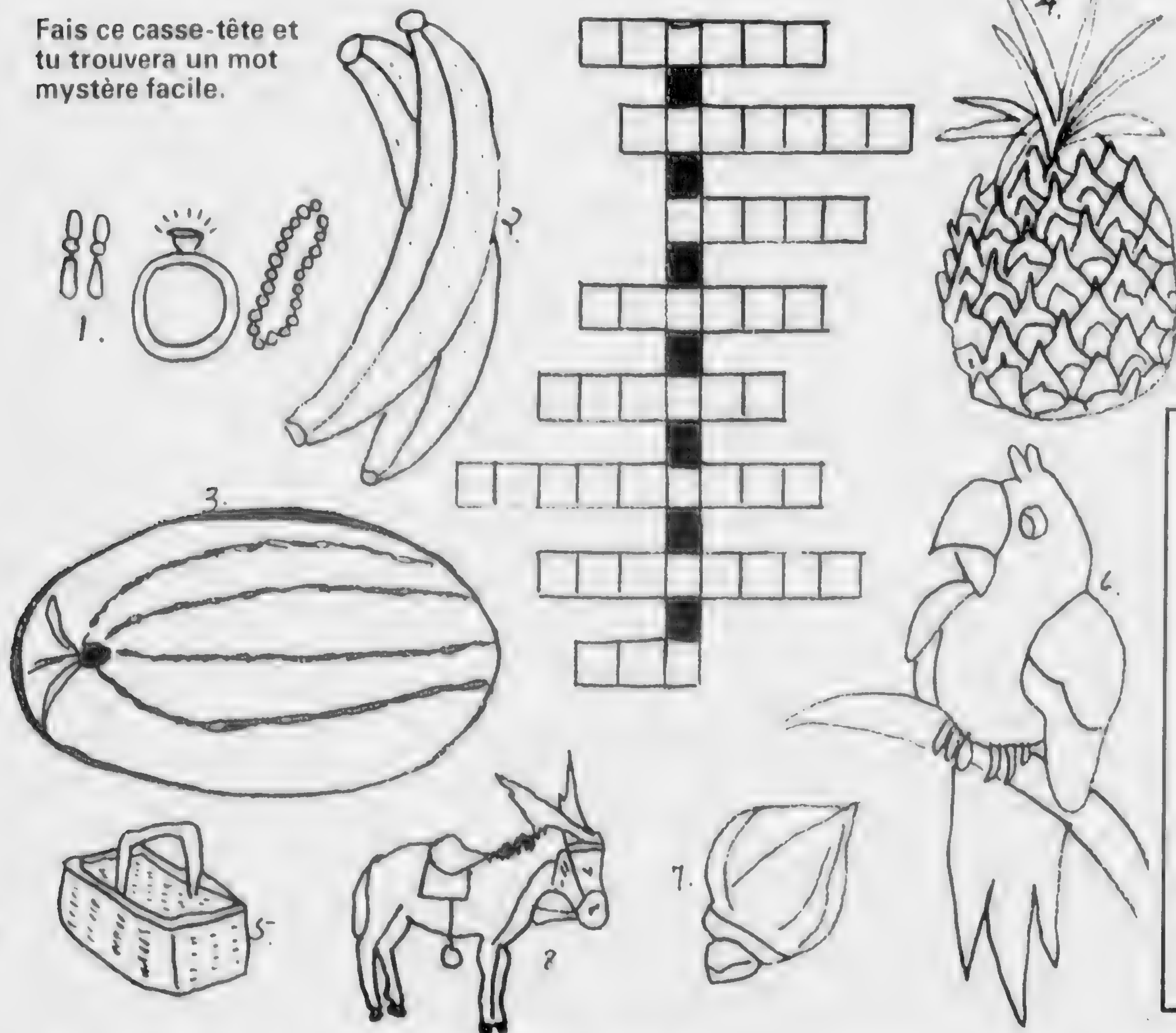


La température idéale de l'Île permet aux habitants d'avoir des marchés en plein air où on vend des articles faits à la main tels que paniers et chapeaux de paille , sacs en raffia, vêtements et bijoux de toutes sortes.

Ces hautes montagnes couvertes de verdure, de fleurs de toutes les couleurs font de cette île tropicale un véritable paradis. Le climat chaud, tempéré par la brise de la mer attire des milliers de touristes chaque année, mais les Jamaïquains ne dépendent pas totalement de l'argent des touristes pour vivre. Ils ont une mine de Bauxite qui est le deuxième producteur mondial après l'Australie. Le bauxite est une roche de couleur rougeâtre, composée surtout d'alumine avec oxyde de fer et dilice dont on tire l'aluminium. De leur terre riche et fertile, ils récoltent le café, le coton et la canne à sucre. On exporte les bananes, le rhum, la noix de coco, le cacao, les fruits agrumes etc. On exporte surtout le bauxite.



Fais ce casse-tête et tu trouvera un mot mystère facile.



La plupart des habitants de l'île sont des noirs et la langue officielle est l'anglais.

Savais-tu que la Jamaïque a été découverte en 1494 par Christophe Colomb?

Membre gagnant: 4420
Guy Bissonnette 10 ans
La Broquerie, Manitoba

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

Avec des couleurs brillantes, colorie cette jolie petite Jamaïquaine.

Réponses:
Bijoux
Bananes
Melon
Ananas
Panier
Perroquet
Coquille
Ane
Mot mystère: Jamaïque

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour les beaux cadeaux pour le concours d'automne. Je les aime beaucoup.

Claude Vermette, *Winnipeg*

Cher Bicolo,
Je te remercie du livre, des posters à colorier et des crayons feutres. J'aime bien colorier. Merci

Ton amie,
Virgine Nayet, *Saint-Pierre-Jolys*

Merci beaucoup Bicolo pour le beau livre, l'épinglette du Père Noël et la petite "cheer leader". Elle etait très interessante à faire.

Ton amie,
Claire Courcelles.

Merci pour tous les beaux prix que j'aime beaucoup. Joyeux Noel, Bicolo!

Monique Bedient, *Sainte-Anne*

Cher Bicolo,
Merci pour le beau livre d'activités et les crayons. Ils me donnent beaucoup de plaisir.

Martin Saive, *Saint-Pierre-Jolys*

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour le disque Bobino et Bobinette et pour le jeu Triominos. Mes eleves profiteront de ces deux prix intéressants.

Professeur de la 1ère et 2e année
Ecole de Saint-Laurent
Soeur Berthe

(A mon tour merci Soeur Berthe et mes amis de Saint-Laurent pour les bons souhaits de Noel. Ça m'a fait plaisir! Bicolo)

Merci pour les beaux livres. Nous les aimons beaucoup!

Bruno et Martin
Bedient, *Sainte-Anne*

Bienvenue dans mon club à mes nouveaux amis!

7701 Patrick Beaudoin .... Otterburne
7702 Carole Courcelles .... Sainte-Agathe
7703 Richard Hince .... Saint-Boniface
7704 Amanda Chester .... Winnipeg
7705 Josiah Thomas .... Winnipeg
7706 Joel St-Vincent .... Saint-Boniface
7707 Joelle Gagnon .... Saint-Boniface
7708 Joanne Délaurier .... Sainte-Rose-du-Lac
7709 Nicole Lemoine .... Sainte-Agathe
7710 Stefan François .... Steinbach
7711 André François .... Steinbach
7712 Lynn Fiola .... Sainte-Genevieve
7713 Renee Morier .... Winnipeg
7714 Brigitte Tetreault .... Ile-des-Chenes
7715 Gislain Courcelles .... Saint-Boniface

Nécrologie

Henri Lachance

Les enfants de Henri Lachance remercient tous les parents, ami(e)s, qui ont assisté au service funéraire, pour les offrandes de sympathies, par cartes, ou messe chantée. Un merci spécial aux personnes qui ont aidé pour organiser le service funéraire de notre père

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444 AV ST MARYS
WINNIPEG MANITOBA
R3C 3T1
TELEPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

RECHERCHE UNE GARDIENNE: Chez moi, pour deux (2) enfants, cinq (5) jours par semaine, près du Parc Saint Vital. Préférence aux francophones. Références requises. Composez le 256-6722
770-

À VENDRE: Maison-bungalow avec garage, 3 ch. à coucher, grand lot de rivière à Sainte-Agathe. Composez le 255 0265.
771-

À LOUER: Appartement: 1 ch. à coucher. Salon, [illegible]
772-

TROUVEZ UN(E) PARTENAIRE [illegible] membre à prix réduit. Faites une résolution du Nouvel An pour améliorer votre vie privée! Appelez au 949 9139 et voyez nos propositions: des femmes et [illegible] The Dating Place, 305 504, rue Main
768-

CÉLIBATAIRE, ne commencez pas 1985 seuls! [illegible] et de nouveaux intérêts. Service personnalisé [illegible] veulent vous rencontrer! 949 9139, 305 504, rue Main
769-

La LIBERTÉ
SERVICE GRAPHIQUE 237-4823
Un service graphique pour les gens d'affaires qui apprécient les bonnes affaires
Conception graphique pour:
livres, logos, annonces, dépliants publicitaires, pancartes, affiches, rapports financiers, cartes d'affaires, cartes d'invitations, entêtes et enveloppes
Typographie

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

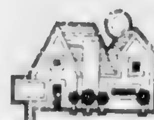
DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264 Portage
Téléphone: 943-6628

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JJ 23684



Agents d'immeubles

À VENDRE:
Sainte-Anne des Chênes, Manitoba. Bonne maison de 1000 p.c., 2 ch. à coucher, salle à manger, sous-sol bien aménagé, située au centre du village. Pour plus de renseignements, contactez **Lucien Croteau au 1-433-7192** ou **Robidoux Realty au 237-4255.**
39 000$

Saint-Boniface
Unique bungalow refait à neuf, 2 ch. à coucher, grande cuisine, armoires de cuisine en chêne, lave-vaisselle, aucun cirage requis pour les planchers, 2 salles de bain complètes, salle de jeu, système central d'air climatisé, garage, clôture

Saint-Boniface
Maison avec 5 ch. à coucher, 1½ salles de bain, garage simple. 29 900$

Saint-Boniface
Condominium avec 2 ch. à coucher, bureau, balcon, 5 ans de garantie, 48 900$ ou **plus**

Nouvelle maison en construction
Bungalow avec 3 ch. à coucher, 1062 pc sur la Baie Dubuc pour seulement 59 900$.

Roland 942-2491 code 3061
Agence Ducharme



SOUTHDALE — On demande seulement 44,900$ pour cet excellent bungalow demi détaché — 3 chambres à coucher.

ST-VITAL — Joli bungalow de 2 chambres à coucher complètement rebâti. Tapis mur à mur. Pas de cave donc chambre pour laver près d'une belle grande cuisine. Lot 50 pieds. Prix 46,900$

PRÈS DU CHEMIN STE-ANNE — Bonne maison de 3 chambres à coucher avec cave moitié finie. 2 salles de bain, garage. Idéal pour famille avec enfants.

NOTEZ BIEN: Veuillez remarquer que c'est un excellent temps pour acheter et vendre votre maison. Les intérêts sont formidables en comparaison des années passées. Profitez-en.

bur.: 255-4204 **rés.: 257-2570**

Ce n'est pas qu'un petit défi!

Ce qui divise fait bien plus souvent les manchettes que ce qui unit! Pourquoi? D'abord et avant tout parce qu'on y retrouve plus de "piquant" et qui nierait que le "piquant" vient donner de la saveur au quotidien. Mais qu'est-ce qui fait le "piquant" de la division?



Claude Blanchette

INTERROGATION

C'est d'abord les apparences, les "mais c'est-y possible", les "je n'aurais-jamais-cru"! Car la division éclate au grand jour, alors que ce qui est uni se perd dans l'ordinaire. Puis, c'est le contenu, le "mais-c'est-y-possible-de-penser-comme-ça"! Car trop souvent dans l'unité, c'est le calme plat alors que dans la division toutes sortes de questions se posent, des interrogations qui cherchent des réponses.

Mais encore plus fondamental, la division prend racine dans des attitudes de la personne humaine. La première, c'est l'ignorance. Ce que nous ignorons nous fait peur. Ce que nous ignorons risque d'ébranler nos sécurités.

Et l'ignorance engendre la méfiance. Peut-on faire confiance à quelqu'un qu'on ne connaît pas? Pour des petites choses peut-être, mais non pas pour l'essentiel. Et alors, peut-on faire confiance à une idée, une façon de vivre, une manière de penser qui n'a rien de commun - du moins à première apparence - avec la nôtre. Absolument pas.

Mais au lieu de chercher à comprendre, nous nous réfugions dans l'incompréhension. Nous ne voulons pas comprendre. Point à la ligne! Ça ne nous intéresse pas! Deux points à la ligne! Ça ne pourra jamais nous intéresser! La discussion s'arrête là!

Et de l'incompréhension à l'intolérence, il n'y a qu'un petit pas que nous franchissons sans même nous en apercevoir. "Moi, intolérant? Jamais! C'est lui qui ne comprend rien!"

Du 20 au 27 janvier

Du 20 au 27 janvier, toutes les Églises du monde seront invitées à célébrer ensemble, dans une prière commune, ce qui les unit. Toutes les confessions religieuses seront invitées, pendant une huitaine, à laisser de côté ce qui divise pour se concentrer d'abord et avant tout sur CELUI qui unit.

Arriverons-nous à dépasser notre ignorance, méfiance, intolérance et incompréhension pour entrer en toute vérité dans cette semaine de prière? Ce n'est pas qu'un petit défi!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ANGELE HURION, du village de Saint-Claude au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 22 février 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 8ème jour du mois de janvier 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Projet de modification au Règlement sur la radiodiffusion (M.F.) Prescription d'une nouvelle classe supplémentaire de licences M.F.: la licence expérimentale. Avis public CRTC 1984-316. Dans l'avis public CRTC 1984-233 intitulé "Examen de la radio à Windsor", le Conseil a reconnu qu'un certain nombre de caractéristiques très particulières distinguent Windsor de tous les autres marchés du Canada et justifient une démarche réglementaire exceptionnellement souple, spécialement au chapitre de l'application de la politique en matière de radio M.F. Il annonçait également qu'il était en train de rédiger des modifications au Règlement M.F. afin que celui-ci offre la souplesse nécessaire pour tenir compte de situations spéciales. Les modalités et conditions de base concernant l'exploitation des stations de radio M.F. canadiennes sont énoncées dans le Règlement sur la radiodiffusion (M.F.) du Conseil, tandis que les objectifs de la radio M.F. sont établis dans des énoncés généraux de politique et, à divers degrés, dans des décisions du CRTC concernant des demandes particulières. Comme il était signalé dans l'avis public CRTC 1984-233, le Conseil a le pouvoir de s'écarter des politiques qu'il a énoncées, lorsqu'il a un motif de le faire, que ce soit pour tenir compte de circonstances particulières ou pour infléchir son orientation. Le Règlement actuel, toutefois, ne prévoit aucune disposition qui donnerait au Conseil la souplesse voulue pour tenir compte de circonstances particulières; le Règlement, dont l'application est obligatoire pour le Conseil, ne peut être changé que par voie de modification. En conséquence, afin que le Conseil puisse jouir de suffisamment de latitude pour tenir compte de circonstances exceptionnelles comme celles qui prévalent dans le marché de Windsor ainsi que de celles qui pourraient, de temps à autre, exister dans d'autres parties du pays à la suite de la prise d'initiatives de nature temporaire et expérimentale, il propose aujourd'hui de modifier le Règlement sur la radiodiffusion (M.F.) en vue d'établir une nouvelle classe de licence M.F., à savoir la licence expérimentale. Cela permettra au Conseil d'assouplir, à l'endroit des détenteurs de la nouvelle classe de licence, pour une période d'essai, certaines exigences réglementaires qu'ils devraient respecter s'ils détenaient des licences indépendantes ou jumelées. Toutes les parties désireuses de formuler des observations sur le projet de modification doivent présenter leurs exposés au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont), K1A 0N2, au plus tard le **28 janvier 1985**.

Canada



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité spécial

ET GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LA RÉFORME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Comité est chargé d'examiner les pouvoirs, les procédures, les pratiques, l'organisation et les installations de la Chambre des communes en tenant compte de l'équilibre entre les responsabilités et les rôles constitutionnels respectifs de la Chambre des communes et du gouvernement, et cette étude portera sur les aspects suivants, sans y être limitée:

- les articles permanents et provisoires du Règlement;
- le rôle du simple député à la Chambre des communes;
- la responsabilité des ministres devant la Chambre des communes;
- le processus législatif;
- le financement, les installations et les services de personnel de soutien à la disposition des députés;
- l'administration et la gestion de la Chambre des communes; et
- les procédures et les pouvoirs des comités de la Chambre des communes, ainsi que le rôle et l'utilisation des groupes de travail parlementaires.

Le Comité doit présenter son rapport à la Chambre au plus tard le 28 juin 1985.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires à ces sujets peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Si possible, les mémoires doivent être dactylographiés sur papier de 28cm par 22cm avec marges de 3cm par 2cm.

Ces mémoires devront être envoyés au:

Greffier
COMITÉ SPÉCIAL SUR LA RÉFORME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A7

L'HONORABLE James A. McGrath, C.P., DÉPUTÉ, PRÉSIDENT

L'HONORABLE Andre Ouellet, C.P., DÉPUTÉ, VICE PRÉSIDENT

M. Bill Blaikie, DÉPUTÉ, VICE PRÉSIDENT

MME Lise Bourgault, DÉPUTÉ
M. Jack Ellis, DÉPUTÉ

M. Albert Cooper, DÉPUTÉ
M. Benno Friesen, DÉPUTÉ



RAIL

APPEL D'OFFRES

LA RECONSTRUCTION DU PONT "GRASS RIVER" MILLAIRE 12.9 DE LA SUBDIVISION THOMPSON PRÈS DE THOMPSON, MANITOBA

Les travaux consistent en: excavation du roc, remblayage, la mise en place de deux (2) travées de poutree triangulée à tablier inférieur de 47.34 mètres, l'enlèvement du pont existant, tuyaux de drainage, métaux divers et les produits d'étanchéité.

Les soumissions cachetées dans l'enveloppe-réponse fournie, seront acceptées jusqu'à MIDI, HNC, vendredi le 25 janvier 1985 par le bureau de l'Ingénieur régional des ponts et bâtiments, salle 460, Gare CN, Winnipeg.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis moyennant un dépôt d'un chèque certifié de cinquante (50) dollars, payable à l'ordre de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada. Le dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état, dans les 30 jours de la date de fermeture des soumissions.

Les documents de soumissions seront disponibles à partir du 4 janvier 1985, au bureau de:

M. A.S. Uppal
Ingénieur régional des ponts et bâtimens,
CN RAIL
Salle 460 - Gare CN
123, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P8

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à M. R.F. Haglund, Ingénieur projeteur, au no. (204) 946-2264.

Une visite des lieux est prévue pour le 18 janvier 1985. Les soumissionnaires doivent contacter M. Haglund afin de confirmer cette date, leur présence et le lieu de rencontre.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du
Vice-président régional
Chemins de fer
Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1984-319.
Premier Choix: TVEC.

Demande de Premier Choix: TVEC visant à modifier sa licence de réseau afin de limiter son aire de rayonnement à l'Est du Canada. Montréal (Québec) - 843237900. Le conseil a reçu une demande de modification de licence présentée par Premier Choix: TVEC Inc. visant à redéfinir l'aire de desserte de Premier Choix: TVEC de manière à n'inclure que les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario au lieu du Canada tout entier. La demande indique que les coûts marginaux de prestation du service de Premier Choix: TVEC dans l'Ouest du pays l'emportent nettement sur les revenus marginaux obtenus. La requérante demande donc l'autorisation de cesser de desservir l'ouest de la frontière Ontario-/Manitoba, tout en continuant à desservir l'Est du pays. La requérante a fait savoir que Premier Choix: TVEC a rejoint environ 200 abonnés dans l'Ouest du pays, lesquels résident tous en Colombie-Britannique. Étant donné que les coûts relatifs à la liaison ascendante et à l'utilisation du satellite aux fins de la distribution de ce service s'élèvent à plus d'un million de dollars par année, la requérante indique que ces coûts à eux seuls, signifient un coût net par abonné d'environ 5 000$ par année. Premier Choix: TVEC a songé à d'autres possibilités permettant la distribution de services de télévision payante d'intérêt général de langue française dans l'Ouest du Canada. Toutefois, selon la requérante, le maintien de ce service dans l'Ouest du Canada n'est pas réalisable sur le plan économique à ce moment-ci. En conséquence, la requérante propose de réexaminer la question de l'acheminement de son service dans l'Ouest du Canada et de présenter une recommandation avant l'expiration de sa licence actuelle le 1er mars 1987. Le Conseil note la demande (843334400) reçue de First Choice en vue de modifier la condition de licence susmentionnée en y supprimant le mot "nationale". Toute partie intéressée peut formuler des observations sur les changements proposés dans les 30 jours de la publication du présent avis. Après ladite période, le Conseil établira s'il y a lieu de porter cette demande à l'ordre du jour d'une audience publique future. Tous les exposés doivent être déposés auprès du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2, au plus tard le **28 janvier 1985**.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut: au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, Suite 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax, (N.-É.) B3J 2A8, Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le 28 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de: Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 949-6306.

Canada



Voici les représentants du conseil de la municipalité de Taché. De gauche à droite: Joseph Cournoyer (conseiller), Emile Laurin (secrétaire-trésorier), William Danylchuk (conseiller), Marie Jeanson (assistante sec. trésorière), Marcel Roch (préfet), Evelin Foisy (clerc), Louis Ross, Paul Lebrun et Mel. Unger (conseillers). (absent de la photo: Walter Plett)

Les lectrices et les lecteurs de Lorette ne rateront sûrement pas l'article sur Rosa Therrien en page 5!

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) de tournées
(avec contrat)

Sous la direction du directeur général, ce coordonnateur sera responsable:

- d'identifier et de regrouper les présentateurs de spectacles;
- de contacter les comités culturels au Manitoba et d'organiser un ou des projets de tournée qui répondrait(ent) aux besoins;
- d'utiliser la tournée comme un outil de formation;
- d'organiser un ou des stages ou ateliers pour les présentateurs de spectacles.

Qualités requises:

- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain, notamment les régions et les artistes;
- doit faire preuve d'initiative et de bon jugement.

Entrée en fonction - mars 1985

Salaire - à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1 février à:

Le Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Vie sociale

La **vie sociale** est un service offert gratuitement

Naissances

Ghislaine, Jeannette, Marie **Gauthier** fille de Robert et Yvonne Gauthier (née Dubois) baptisée le 14 octobre en l'église de Notre-Dame-de-Lorette. Parrain et marraine: Julien Dubois et Colette Rozière de Lorette.

Anniversaire

M. et Mme Joseph **Dumesnil** fêtaient leur 49e anniversaire de mariage, le vendredi 23 novembre.


Transports Canada Transport Canada

APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, B.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. **On peut se procurer les documents de soumission en envoyant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.**

PROJET: 2352-84-43
DOSSIER K-4568

TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE DÉBLAYAGE SECTEUR OUEST DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG WINNIPEG (MANITOBA)

DATE LIMITE: LE 16 JANVIER 1985 À 14h00, HEURE LOCALE
DÉPÔT: Chèque bancaire ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3821.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada


Commission canadienne des transports Canadian Transport Commission

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR NORTHLAND OUTDOORS CANADA (1983) LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE ILFORD RIVERTON AIRWAYS - EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO. A.T.C. 624/52 (NS)

Le permis no A.T.C. 624/52 (NS) autorise Northland Outdoors Canada (1983) Ltd. exerçant son activité sous le nom commercial de Ilford Riverton Airways à exploiter un service aérien commercial entre les points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes, de marchandises et/ou de courrier, afin de desservir les points Winnipeg, Island Lake, des points sur le Gods Lake (à savoir God's Lake, God's Lake Narrows, God's River) et Red Sucker Lake (Manitoba); et Sandy Lake (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D (limitée aux aéronefs DC-3 et à deux (2) aéronefs Canso dans le groupe D) et E (limitée aux aéronefs à hélices dans le groupe E en vue du transport de marchandises). En plus, le Ministre de Transports, en conséquence d'un Appel de la décision no 7464 en date du 30 juin 1984, agréait à l'autorisation de desservir le point Oxford House (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes D et E.

La titulaire a maintenant demandé l'autorité de desservir le point Gillam/Bird (Manitoba).

tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 4 février 1985**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

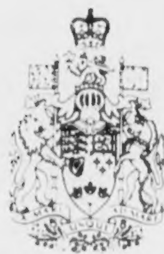
Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

B. W. Murray
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Le 4 janvier 1985

Canada



LOI SUR LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

AVIS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme donne, par la présente, AVIS de la tenue d'une AUDIENCE PUBLIQUE à propos d'une enquête sur le bien-fondé de la création d'un office de commercialisation.

Le public est avisé que des copies du projet de plan pour un office national de commercialisation du tabac jaune, de même que les Règles de procédure du Conseil national de commercialisation des produits de ferme sont disponibles des bureaux du Conseil sis au 300, rue Sparks, 2e étage, immeuble du Centre, Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1R 7S3.

L'audience a pour objet de déterminer le bien-fondé de la création d'un office et de savoir si la production et la commercialisation du tabac seraient mieux servies par le recours à un office créé en vertu de l'article 16 de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

Pour atteindre cet objectif, le jury du Conseil devra inclure les éléments suivants dans son enquête:

a) une évaluation de la situation actuelle des producteurs canadiens de tabac et des effets potentiels que l'établissement d'un office national pourrait avoir sur eux;
b) une analyse des problèmes actuels du secteur du tabac et des effets potentiellement stabilisateurs et bénéfiques que la création d'un office pourrait avoir;
c) une détermination de la possibilité d'assurer que sous la régie d'un office, les consommateurs seront sûrs d'obtenir un approvisionnement régulier de produits de qualité à un prix raisonnable;
d) le degré de collaboration fédérale-provinciale requise pour appliquer le plan de commercialisation proposé;
e) une étude des conditions, des assertions et de l'avant-projet de commercialisation contenus dans le projet actuellement à l'étude;
f) une évaluation de la situation pour savoir s'il faudrait imposer des restrictions sur les activités d'un office de commercialisation du tabac ou sur l'un ou l'autre des pouvoirs conférés par les dispositions de l'article 23 de la Loi.

Toute personne ou association désireuse d'exprimer son point de vue sur les questions qui seront abordées au cours de l'audience peut le faire en remettant en mains propres une présentation ou en l'envoyant par la poste à l'adresse indiquée plus haut. Une présentation devrait énoncer clairement les opinions de la partie intéressée au sujet des questions à l'ordre du jour et contenir toute information pertinente propre à expliquer ou à appuyer de telles opinions. Les présentations devront se conformer au format indiqué dans les articles 7 et 16 des Règles de procédure et être remises au Conseil en trois exemplaires. Toute personne désirant comparaître à l'audience publique devra en faire la demande par écrit. Pour être prises en considération, les présentations doivent parvenir au Conseil au plus tard le **1 mars 1985.**

Le Conseil fondera sur la nature des présentations reçues dans le délai fixé ci-haut pour déterminer si, oui ou non, une présentation orale sera nécessaire. Dans l'affirmative, un mandat de comparution ou une citation pourra être signifié à la partie intéressée, lui indiquant la date, l'heure et le lieu de l'audience au cours de laquelle elle devra faire une présentation. Il appartient au Conseil de décider si les présentations doivent être faites en forum public partiel ou complet, ou à huis clos dans le cas de divulgation d'informations financières personnelles.

L'audience commencera et se terminera aux dates qui seront annoncées ultérieurement par le Conseil. Les séances de l'audience pourront être tenues de temps en temps aux endroits désignés à la discrétion absolue du Conseil.

La présidente du Conseil national de commercialisation des produits de ferme

S. June Menzies


Conseil national de commercialisation des produits de ferme



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1985-1. Le C.R.T.C. a été saisi de la demande suivante: **The Fouillard Implement Exchange Ltd.** 3. ST. LAZARRE (Man). Demande (843083700) présentée par THE FOUILLARD IMPLEMENT EXCHANGE LTD., case postale 160, St-Lazarre, ROM 1X0, en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant St-Lazarre, en augmentant le taux mensuel maximal autorisé de 10$ à 12,50$. Le taux mensuel maximal actuellement en vigueur fut autorisé le 15 octobre 1982 (Décision CRTC 82-949). La demande peut être examinée chez: Fouillard Furniture and Appliances, Rue Main, St-Lazarre.

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le 6 février 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Winnipeg (204) 949-6306.

Canada